

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVII

Québec, 14 janvier 1905

No 22

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 337. — Les Quarante-Heures de la semaine, 337. — « Influence » de la Franc-Maçonnerie, 338. — Quel fut le fondateur de l'institut des Sœurs de l'Assomption, 340. — Le caméléon Combes, 342 — Le jour de l'an à Montmagny, 346. — Notice nécrologique de la Très Révèrende Mère Marie de la Passion, 343. — La liturgie anglicane et le latin, 347. — Les Anglais et les Congrégations françaises expulsées, 348. — Les lettres pontificales, 349. — Bibliographie, 350. — S. S. Pie X, 352.

Calendrier

— o —

15	DIM.		b	II apr. l'Epiph. S. Nom de Jésus. <i>Kyr.</i> de 2 cl. II Vêpres, mém. du suivant, de S. Paul (II Vêp.) et du dimanche.
16	Lundi		fr	S. Marcel, pape et martyr.
17	Mardi		b	S. Antoine, abbé.
18	Mercredi		b	Chaire de S. Pierre, à Rome, <i>dbl. maj.</i>
19	Jeudi		fr	S. Canut, roi et martyr.
20	Vendredi		r	SS. Fabien et Sébastien, martyrs.
21	Samedi		r	Ste Agnès, vierge et martyre.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

15 janvier, Couvent de Bienville. — 16, Saint-Etienne. — 18, Sainte-Anne de la Pocatière. — 19, Saint-Cœur de Marie. — 21, Couvent de Jésus-Marie, Sillery.

« Influence » de la franc-maçonnerie jusque
dans la France ecclésiastique

— o —

Mgr Delassus, directeur de la *Semaine religieuse* de Cambrai, a publié dernièrement le *Problème de l'Heure présente*, ouvrage en deux volumes dont nous avons déjà parlé à nos lecteurs.

Dans sa *Semaine religieuse* du 10 décembre, l'éminent écrivain reproduit une lettre d'appréciation de cet ouvrage, écrite par un jeune prêtre du midi de la France. Il la fait suivre d'une page que nous voulons mettre sous les yeux de nos lecteurs, pour les aider à se rendre compte du véritable état religieux et social de la France.

Celui qui a écrit ces lignes est donc un jeune homme qui a eu le bonheur de naître dans une de ces familles, maintenant rares, où les parents transmettent à leurs enfants les bons principes; qui, de plus, a eu cet autre bonheur de fréquenter en France et à Rome les universités où sont exposées les saines théories. Il a été doué par Dieu d'une intelligence qui lui a permis de conquérir presque tous les doctorats et d'un cœur qui l'a porté vers les saints autels.

Cependant il reconnaît, il déclare que l'atmosphère où vivent les esprits est actuellement empoisonnée d'erreurs si subtiles, qu'il ne pouvait s'en défendre entièrement; que les jeunes gens, tout particulièrement, sont saisis par des tourbillons d'idées et entraînés dans des tourbillons d'associations, où les erreurs sont si subtiles qu'ils les respirent, qu'ils se les incorporent sans se douter même de leur présence.

C'est bien l'état de choses que la Haute-Vente fut chargée, il y a déjà trois quarts de siècle, de produire, en se procurant le concours non seulement des loges maçonniques, mais de toutes les associations où elle pourrait faire pénétrer les idées dites démocratiques à si faible dose que ce fût.

Ce résultat voulu, déclaré, a été poursuivi et il a été atteint. Il faut ignorer complètement ce qui est, dans toutes les sphères de la société sans exception, pour en douter.

Les séminaristes eux-mêmes ont pu être contaminés. Dans les Instructions de la Haute-Vente, il était dit que là surtout devait être porté l'effort le plus soutenu, mais le plus prudent.

Les lecteurs de la *Semaine religieuse* se souviennent, sans doute, qu'en 1901 fut découverte une organisation secrète.

embrassant une cinquantaine de séminaires, et enrôlant plus d'un millier d'élèves, répartis en cinq circonscriptions. Chaque groupe possédait un organe mensuel lithographié qui circulait de main en main.

Après que la *Semaine religieuse* de Cambrai eut signalé la chose, trente et quelques évêques, à la suite de Mgr l'évêque de Quimper, prirent des mesures contre ces feuilles clandestines, et dénoncèrent la *Justice sociale* qui était l'âme de cette organisation.

Les séminaristes sociaux sont devenus les abbés démocrates; et un peu partout il s'est trouvé des prêtres qui, de la démocratie, sont tombés dans l'apostasie. Ils ont été assez nombreux pour qu'une *Société française d'Évangélisation* (lisez de propagande protestante), par les anciens prêtres, ait pu être créée et être entretenue par des subsides recueillis en Angleterre.

Nous ne sommes point entré dans ces douloureux détails dans *Le Problème de l'Heure présente*, parce que nous voulions en faire une œuvre de lumière et de paix. Mais s'il est vrai que ce livre montre les origines du mal et le suit dans ses productions les plus cachées; s'il est vrai qu'il indique les remèdes et qu'il est de nature à remettre les intelligences en équilibre, il est à désirer qu'il soit lu surtout par ceux qui ont la charge, de toutes la plus haute, — celle de faire l'éducation du clergé dans les séminaires.

Aussi nous faisons-nous un devoir et est-ce pour nous un bonheur de faire hommage de ce livre à tout supérieur de séminaire qui nous exprimera le désir de le connaître.

Ne confondez pas un « libre-penseur » avec un penseur libre : l'un est le contraire de l'autre.

Pour l'ouvrier, « la vie » est au bout de ses bras, mais il faut que la tête les conduise.

La richesse est un « bien », à condition qu'on l'utilise à rendre service à ses semblables.

Quel fut le fondateur de l'institut des Sœurs
de l'Assomption ?

— o —
Québec, 2 janvier 1905

Monsieur le Directeur,

Le dernier numéro de votre revue emprunte aux journaux (1), sur Mgr Marquis, des « notes biographiques » dont une partie au moins est fort inexacte et mérite, je crois, d'être relevée dans l'intérêt de la justice.

Il est dit dans ces notes, d'abord, que le défunt a été vicaire à Saint-Grégoire et que ce fut là qu'il conçut l'idée de la fondation d'une communauté religieuse essentiellement canadienne; que son curé, M. William Harper, l'aida dans son entreprise.

Plus loin on ajoute : « Il se dépensa tellement qu'il parvint à fonder douze paroisses dans les Cantons de l'Est, paroisses prises sur la forêt, et la communauté des Sœurs de l'Assomption. »

Vous n'êtes pas responsable, Monsieur l'abbé, de cette admirable construction française.

Enfin, quelques lignes plus loin encore : « Un jour quatre jeunes institutrices se présentèrent à lui. Elles se sentaient appelées à la vocation religieuse. (Appelé à une *vocation* !) Il leur traça des règlements à suivre, et une modeste maison de village reçut ces quatre servantes du Seigneur, âgées de 15 à 18 ans. »

Avec tout le respect que nous devons à la mémoire de Mgr Marquis et aux excellents biographes qui ont écrit ces choses, nous sommes tenus de dire que les faits relatifs à la fondation en question sont en majeure partie de la légende et non de l'histoire.

L'abbé Marquis a bien été vicaire de Messire Jean (non

(1) C'est de la *Presse* que nous avons reproduit les détails que relève notre correspondant. Nous les supposons dignes de foi, parce qu'ils nous paraissent écrits par une personne de la région même où s'étaient passés les faits en question. RÉD.

William) Harper, curé de Saint-Grégoire. Que le vicaire, jeune alors, et qui du reste ne manqua jamais de zèle, ait aidé, lui, son curé, dans l'œuvre de la fondation, cela va de soi. Qu'il ait même eu l'occasion de conseiller les futures religieuses, en usant toutefois d'une discrétion trop naturelle à un jeune vicaire — discrétion dont, sans doute aussi, devaient user fort les novices en religion vis à vis de lui — dans une question aussi importante, cela est encore possible. Mais que M. Marquis ait lui-même décidé de leur vocation, et qu'il ait tracé au nouveau couvent ses règles, c'est évidemment trop curé pour un vicaire.

Ce n'est pas M. Marquis qui a fondé la communauté des Sœurs de l'Assomption de Saint-Grégoire. C'est M. Harper.

Ceux qui ont connu ce dernier, l'un des prêtres les plus distingués peut-être qu'ait jamais possédés le clergé du diocèse des Trois-Rivières, ne seront pas en peine de décider si le curé de Saint-Grégoire avait besoin, oui ou non, de l'initiative d'un vicaire, quel qu'il fût, pour concevoir ou réaliser une pareille entreprise. Ancien missionnaire de la Rivière-Rouge, possédant une très grande expérience, doué d'une intelligence au-dessus de l'ordinaire, animé d'un zèle ardent pour tout ce qui touche aux intérêts religieux, extrêmement dévoué à l'éducation, M. le curé Harper, certes, était bien à la hauteur de l'œuvre dont il s'agit en ce moment. Ce n'est pas la seule, du reste, qui ait rempli la vie de ce saint prêtre. Jamais curé ne jouit de son vivant d'une plus grande autorité, ni ne laissa après sa mort une mémoire plus sainte et plus vénérée. L'on peut voir encore son portrait dans plusieurs paroisses de l'ancien diocèse des Trois-Rivières et dans chaque maison à Saint-Grégoire, tant son souvenir est resté vivace dans tous les cœurs.

Pour ce qui est de l'éducation, on ne compte pas les jeunes gens, dont le grand nombre arriva jusqu'à la prêtrise, instruits grâce à la protection et à la générosité de M. Harper. Le Séminaire de Nicolet en sait quelque chose, lui. La charité de M. Harper était sans limites. Une grande partie de ses revenus alla au couvent qu'il avait fondé. Tout le temps qu'il vécut, c'est lui qui soutint cette maison des Sœurs de l'Assomption, c'est-à-dire depuis sa fondation en 1854 jusqu'en 1869. Dans les premières années, ces bonnes religieuses n'avaient

pas un meuble de ménage, pas un ustensile de cuisine même qui ne vint du presbytère. M. Harper étant mort sans avoir disposé du reste de ses biens, les héritiers, connaissant ses intentions, abandonnèrent leurs droits encore en faveur de la communauté.

Ceux qui visitent aujourd'hui le vieux couvent de Saint-Grégoire peuvent encore constater combien le souvenir de son saint fondateur y est pieusement conservé.

Son cœur y est gardé comme une relique inséparable de la communauté.

Tous ces détails, s'ils ne vont à prouver directement contre les « notes », confirment, il semble, dans une certaine mesure, nos prétentions.

Nous tenions, Monsieur l'abbé, à rectifier une fois pour toutes ces faits qui ont trouvé un écho jusque dans votre journal si important. Ce n'est pas la première fois malheureusement que la vérité sur ce point est altérée. Mgr Marquis, qui a tant d'œuvres à son crédit, n'a pas besoin sans doute de celles d'autrui pour survivre dans la mémoire de ceux qui l'ont connu, et nous serions des derniers à vouloir diminuer en quoi que ce soit son mérite.

D'un autre côté, M. Harper, ayant droit à la paternité d'une fondation religieuse qui a occupé une si large place dans sa vie et qui est comme toute entière éclosée de sa charité, l'on trouvera bon peut-être que la famille qui tient de près à ce saint et admirable prêtre revendique ce qu'elle considère à bon droit comme une part de son patrimoine.

J.-E. PRINCE,

Avocat.

Le caméléon Combes

Lors de la définition du dogme de l'Immaculée Conception en 1854, le caméléon Combes, professeur de philosophie dans un séminaire diocésain, parlait et écrivait ainsi :

« Lorsque l'empereur Julien, apostat, dans sa haine insensée contre le christianisme, voulut interdire aux chrétiens l'ensei-

nement des lettres profanes et, par conséquence, l'instruction aux deux tiers de son peuple, comme fut intense la douleur et comme furent vivaces les protestations de saint Grégoire de Nazianze contre cette persécution raffinée! *Prohiber cet enseignement, c'était enlever aux chrétiens une arme de défense et de victoire, et ramener la prédication évangélique à la simplicité des Apôtres; c'était enlever à la foi l'espérance d'attirer les intelligences éclairées, en empêchant les sciences, les arts et la philosophie de se christianiser.*»

La Vierge Immaculée seule peut convertir un semblable caméléon.

En 1865, un journal bonapartiste publiait, sous la signature d'Emile Combes, un article à l'adresse des radicaux dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Si vous supprimez le Concordat, si vous proclamez la séparation de l'Eglise et de l'Etat, soyez justes et logiques. Aucune loi d'exception contre les prêtres et les congréganistes : liberté, liberté entière pour tous ! »

C'est le même Emile Combes qui est aujourd'hui le président du Conseil de la République française ou plutôt de la République maçonnique, et qui surpasse Julien l'Apostat. (1)

D. G.

Notice nécrologique

de la Très Révérende Mère Marie de la Passion

FONDATRICE DE L'INSTITUT DES FRANCISCAINES

MISSIONNAIRES DE MARIE

— o —

La Très Révérende Mère Marie de la Passion était née à Nantes, le 21 mai 1839, d'une noble et ancienne famille qui, par ses traditions de courage et de sainteté, se rattachait, à la fois, à la France et à l'Espagne.

Jeune encore, elle avait entendu l'appel divin et choisi pour son partage la vie religieuse ; toutefois, ce n'était pas, sous ce rapport, à une vocation ordinaire que Dieu la prédestinait : elle ne serait pas

(1) Ces citations sont empruntées à la *Vera Roma*.

seulement comme les Claire, les Thérèse, les Jeanne de Chantal, une contemplative et une victime volontaire dans le silence et l'ombre mystique d'un cloître ; elle devait être une missionnaire, une apôtre, qui, à la suite des François d'Assise, des Solano et des Xavier, s'en irait, jusque sur les plages lointaines, faire connaître et aimer Jésus Christ ; elle devait être une infatigable bienfaitrice des humbles, des pauvres, des souffrants, et, à l'exemple des Pierre Claver et des Vincent de Paul, tendre ses bras à toutes les misères, ouvrir son cœur à tous les délaissés.

C'est à Ootocamund, dans les Indes, que l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie, fondé par elle, prit naissance. Comme toutes les entreprises vraiment providentielles, il fut, à ses débuts, marqué du sceau de la souffrance et de la tribulation ; de redoutables oppositions s'élevèrent contre lui et, plus d'une fois, celle qui en avait jeté les bases, justifia ce nom de *Marie de la Passion* qu'elle s'était choisi.

Mais au milieu de ses angoisses, elle avait tourné les yeux vers Rome. Au mois de janvier 1877, elle obtenait une audience du Vicaire de JÉSUS-CHRIST ; Pie IX, avec sa perspicacité et son zèle, entrevit de suite les résultats féconds de l'œuvre qui lui était soumise ; il déclara autorisée la fondation d'un institut exclusivement voué aux Missions ; il en approuva verbalement le nom et l'habit. Bientôt cet Institut était placé sous la juridiction et la protection de la Sacrée Congrégation de la Propagande ; huit ans plus tard, le 12 août 1885, Léon XIII lui accorda le privilège d'être sous la direction du Ministre Général des Frères Mineurs et, en 1896, il approuvera canoniquement et définitivement ses Constitutions.

« Compte, si tu peux, les étoiles du ciel... ainsi je multiplierai tes enfants », disait jadis le Seigneur à Abraham. (GEN., xv, 5.) L'Institut de la Mère Marie de la Passion par la rapidité inouïe de sa diffusion rappelle, en quelque sorte, cette fécondité merveilleuse.

En 1877, le noviciat est ouvert à Saint-Brieuc ; en 1882, les Franciscaines Missionnaires prennent déjà pied à Rome ; en 1885, elles sont à Marseille ; la même année, elles s'installent à Carthage ; l'année suivante elles conquièrent Ceylan, puis voient s'ouvrir devant elles, en même temps que les faubourgs semi-païens de Paris, les immenses et les mystérieux horizons de la Chine. En 1888 et 1889, c'est l'Angleterre, la Belgique, la Suisse qui les accueillent ; en 1892 c'est le Canada, en 1894 l'Autriche, en 1895 et 1896 le Portugal ; depuis lors ça été le Japon, le Congo, Madagascar, l'Espagne, la Hollande, l'Amérique du Sud, le Mozambique, le Zoulouland

A l'heure actuelle, elles comptent quatre-vingt-six maisons et plus de trois mille Religieuses.

Au prix de quels efforts, de quels incessants voyages, de quels labours surhumains, la Mère Marie de la Passion a-t-elle pu susciter cette efflorescence magnifique ? Il faudrait tout un livre pour le redire, et bien des pages de ce livre sembleraient empruntées aux légendes radieuses des saints. Ce qu'il importe de faire ressortir, tout au moins, c'est la variété, la multiplicité, l'admirable profusion d'œuvres d'évangélisation, de relèvement moral, de charité spirituelle et physique, de dévouements constants et ineffables, dont elle a voulu que son Institut fût l'instrument actif et qu'effectivement elle lui a fait réaliser magnifiquement, en dépit de tous les obstacles.

Le Sage a dit de la femme forte : *Ses œuvres sont sa louange universelle.* (PROV., XXXI, 31.)

Oui, et il en est ainsi de celle que la mort vient de frapper. Il nous semble qu'un immense concert de reconnaissance et de louange s'élève, en ce moment, de la terre entière jusqu'au trône de Dieu, pour redire ses travaux, ses bienfaits, ses mérites.

C'est la voix des enfants infidèles arrachés, grâce à elle, au paganisme et au trépas, dans les plaines inhospitalières de la Chine ; c'est la voix des catéchumènes instruits, des pécheresses régénérées, des parias réhabilités, sur les bords des fleuves ensoleillés de l'Inde ; c'est la voix des jeunes filles préservées du vice, des vieillards convertis, des ouvrières affranchies du joug des exploiters, dans nos cités d'Europe ; c'est la voix des miséreux et des misérables de tout âge, de tout sexe et de toute condition, accueillis et recueillis dans les crèches, les orphelinats, les écoles, les dispensaires, les ateliers, les hôpitaux, qu'à l'orient et au couchant, sous les climats brûlants comme dans les régions glacées, sa charité, toujours inépuisée, a semés ; c'est la voix de ces lépreux qu'elle aimait d'une si particulière tendresse et dont elle a voulu que ses filles se fissent désespérément les servantes et les mères ; c'est la voix des missionnaires catholiques secourus et consolés ; c'est la voix enfin, j'ose le dire, de l'Eglise elle-même, pour la foi de laquelle, lors des massacres de Chine, sept de ses Religieuses ont naguère glorieusement versé leur sang.

Par ailleurs, aucune des grandes causes qui intéressent la religion, le peuple, la patrie, la civilisation, la science, n'était étrangère à la Mère de la Passion et n'échappait à ses sollicitudes. Sa haute intelligence, on peut l'affirmer sans exagération, avait su s'initier à tous les problèmes qui passionnent et agitent le monde à l'heure présente. De même qu'ils révéraient sa piété si franche et si droite, sa vertu si

virile, sa perfection si héroïque, ceux à qui il était donné de la connaître ne pouvaient s'empêcher d'admirer sa sûreté de vues si profonde, sa compréhension si vaste, sa décision si nette et si sage, son érudition si remarquable et si variée. Pour une foule d'âmes, même en dehors de son entourage et de son cercle d'action immédiat, elle aura été une lumière, un guide, un réconfort ; et bien des cœurs, dont elle a pansé les blessures, relevé le courage, ranimé les espoirs, lui gardent et lui garderont à jamais un souvenir ému, respectueux et filial.

Chère et vénérée Mère de la Passion, puisse votre esprit, cet esprit de prosélytisme évangélique et de charité sans mesure, cet esprit d'immolation pour l'Eglise et les âmes, cet esprit d'ardente et agissante dévotion à JÉSUS-HOSTIE et à MARIE IMMACULÉE, cet esprit de dévouement enthousiaste à tout ce qui est vrai, juste et beau, demeurer vivant et impérissable au sein de l'Institut des Franciscaines Missionnaires ; puissent vos magnanimes exemples, votre mémoire bénie et votre intercession près de Celui qui est maintenant votre récompense, susciter longtemps dans le monde des âmes comme vous, vaillantes et fortes, tendres et austères, blessées de la divine blessure d'amour qui fait les saints, de ces âmes qui, comme François d'Assise, votre Séraphique Père et votre modèle, sachent faire resplendir partout la gloire de Dieu et changer en roses les épines qui déchirent l'humanité.

L. de KERAL,

(*Annales des Franciscaines Missionnaires. Dic. 1904.*)

Le Jour de l'An à Montmagny

M. le curé de Montmagny a annoncé au prône, le 1^{er} janvier, que, vu la grande distance de l'église d'un grand nombre de paroissiens, Mgr l'Archevêque lui avait accordé, pour cette année et pour les années à venir, la permission d'avoir deux saluts du Très Saint Sacrement le Jour de l'An, l'un immédiatement après la grand'messe et l'autre à vêpres.

Sa Grandeur, en accordant la faveur demandée, s'est exprimée en ces termes :

« J'accorde la permission demandée d'avoir désormais deux saluts du Très Saint Sacrement, au Jour de l'An.

« Je prie Dieu de vous bénir avec vos vicaires, vos religieux, vos religieuses et votre peuple, et d'accorder à tous une bonne, heureuse et sainte année. »

La liturgie anglicane et le latin

Nous trouvons dans le *Tablet* l'intéressante note que voici :

L'évolution vers le ritualisme a amené dans l'Angleterre protestante la question du chant à l'église. Les novateurs veulent adopter les hymnes, cantiques et autres chants des catholiques romains, mais ils voudraient les chanter en anglais. Jusqu'ici il ne paraît pas que l'adaptation d'une traduction anglaise moderne sur ces antiques mélopées ait quelque succès. Loin de là, amères sont les critiques soulevées par cette tentative.

Récemment encore, un érudit, M. Montgomery-Carmichael, échangea des lettres fort vives dans le *Saturday Review* avec un confrère. M. Carmichael soutient que l'anglais ne peut s'appliquer au plain-chant, et que le latin est et demeure la seule et la plus parfaite langue liturgique de l'Europe occidentale. Il demanda à son adversaire, M. Wyaite, si véritablement ce dernier peut continuer à prétendre que les antiennes, les versets, les répons des heures canoniques, les introïts, les graduels, les offertoires de la sainte messe, conserveraient leur cachet après adaptation d'un texte anglais. Comme exemple, il choisit le début de la préface, ce chant sublime dont Mozart a écrit qu'il donnerait toute sa gloire pour l'avoir écrit.

« Jamais, dit-il, le majestueux et sonore *VERE DIGNUM ET JUSTUM EST ÆQUUM ET SALUTARE* ne sera remplacé par : *It is very meet right, and our bounden duty.* » C'est presque grotesque.

De cette comparaison, M. Carmichael déduit une autre conséquence : « c'est que l'anglo-saxon, langue peu sonore et rude, est surtout destiné à être parlé, à la différence du latin, qui se prête parfaitement au chant. »

La musique de l'Eglise universelle a été écrite une fois pour tous les temps, pour tous les hommes, pour une langue universelle.

Il n'y a qu'une chose à faire pour l'Angleterre, c'est le retour à cette noble et admirable vieille langue latine si légèrement, sinon si cruellement, écartée lors de la Réforme, et par l'absence de laquelle le service divin public, dans les Iles Britan-

niques, laisse tant à désirer au point de vue de la décence, de la dignité, et du décorum.

Le mouvement ritualiste, il faut le constater, a été l'occasion pour plus d'un catholique d'apprendre ou de mieux connaître les beautés à demi oubliées de la liturgie, en voyant celle-ci faire l'envie et le désespoir des adversaires. Les cérémonies solennelles pour lesquelles la Réforme ne trouvait que le mot de momeries, sont maintenant le modèle avoué de tout culte qui aspire à la beauté et à la dignité.

Il n'y a plus qu'un pas à faire pour arriver à l'évidence incontestée de ce fait, à savoir : que la nécessité d'une langue liturgique, spéciale et immuable, différente des langues vulgaires, jaillit naturellement du caractère sacré inhérent au verbe qui est le véhicule de l'expression religieuse,

Les Anglais et les Congrégations françaises expulsées

Chaque jour révèle quelque nouveau trait de générosité des Anglais envers les religieux et les religieuses que la brutalité de M. Combes et de son « bloc » pousse sur ces rivages hospitaliers.

Voici un trait qui est venu tout dernièrement à ma connaissance et qui m'a paru trop touchant pour ne point être rapporté. Je ne nommerai ni la localité où il s'est passé, ni celui qui en est le héros, afin de ne pas blesser sa modestie.

Au mois d'août dernier, les vicissitudes de la persécution amenaient une communauté de Clarisses françaises exilées, sur une petite plage du Devonshire septentrional. C'était le commencement de la « saison », et les visiteurs commençaient à affluer dans l'unique hôtellerie de l'endroit. Le propriétaire de cet établissement, sans calculer que son hôtel, à peu près vide pendant le reste de l'année, était trop petit pour recevoir tous les étrangers pendant les deux mois que dure la saison, ému de pitié à la vue de ces pauvres femmes sans asile, s'empressa de leur offrir de venir chez lui et d'accepter gratuitement son hospitalité. Les religieuses déclinèrent cette offre généreuse, mais elle honore grandement celui qui l'a faite.

Voici un autre trait : Les Petites-Sœurs de l'Assomption

établies dans le quartier de Notting Hill, où, à côté d'avenues splendides et de squares magnifiques, on trouve, par un douloureux contraste, quelques-unes des ruelles les plus misérables et les plus infectes de Londres, qu'étaient dernièrement à domicile pour leurs pauvres. L'une d'elles se présente chez Miss Kate Stanley (une protestante), une des actrices en renom de l'Angleterre, et propriétaire du Royalty Theatre. Miss Stanley interrogea la religieuse sur son œuvre.

Elle fut tellement enthousiasmée du simple récit qu'elle entendit de la bouche de la Petite-Sœur, qu'elle résolut, séance tenante, d'organiser une « matinée » de musique et de déclamation au bénéfice des pauvres secourus par les religieuses. Elle commença par donner son théâtre et ses services ; puis elle fit appel à tout ce qui a un nom dans le monde des arts. Cet appel fut entendu. La matinée a eu lieu hier, la salle était comble et le succès complet. Les Petites-Sœurs ont aujourd'hui trois maisons dans les quartiers les plus pauvres de Londres : Bow, Notting Hill et Westminster, et elles viennent d'en fonder une quatrième en province, à Norwich.

F. DE BERNHARDT.

(*La Croix.*)

Les lettres pontificales

Il y en a trois principales : les Rescrits, les Constitutions, les Lettres encycliques.

Les *Rescrits* sont des réponses du Pape pour confirmer ou interpréter un point de droit, résoudre des difficultés, accorder des faveurs, des privilèges, des dispenses, des bénéfices, donner des pouvoirs en matière litigieuse.

Les *Constitutions* sont en général des *Lettres apostoliques* que le Souverain Pontife adresse, de son propre mouvement, *motu proprio*, soit à l'Eglise universelle, soit à une Eglise particulière, soit à un corps constitué dans l'Eglise, pour établir ou confirmer un point de droit, ou trancher une question de discipline.

Ces *Lettres apostoliques* prennent deux formes selon les circonstances. D'où la distinction des *Bulles* et des *Brefs*.

Les Bulles émanent de la *Chancellerie* apostolique.

Les Brefs de la *Secrétairerie* dite *des Brefs*.

Les Bulles sont écrites sur parchemin brut en caractères gothiques.

Les Brefs sur papier blanc en caractères latins.

La Bulle est scellée d'un sceau de plomb retenu par des cordelettes de soie ou de chanvre. Le sceau présente d'un côté les têtes de saint Pierre et de saint Paul, de l'autre le nom du Pontife régnant.

Le Bref est scellé de l'anneau du pécheur.

La Bulle porte en inscription, par exemple : *Pius X servus servorum Dei*.

Le Bref ne porte que le nom du Pape régnant, par exemple comme le *motu proprio* dont nous parlions : PIUS X.

La Bulle est datée de l'Incarnation du Seigneur.

Le Bref de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

La Bulle est la forme plus solennelle adoptée dans les circonstances très graves. Mais Bulles et Brefs jouissent de la même autorité.

Les *Encycliques* sont des lettres apostoliques, adressées à tous les évêques de l'Eglise catholique ou d'un pays, pour expliquer une doctrine, condamner un livre dangereux, redresser des abus, etc.

Les *Lettres apostoliques* contiennent d'ordinaire certaines formules destinées à écarter plus efficacement les difficultés que pourrait rencontrer leur pleine exécution. De ce nombre est la formule *motu proprio*. Ces paroles indiquent que le Pontife s'est décidé de *son propre mouvement, de sa volonté spontanée*. Les faveurs concédées sous cette forme doivent être interprétées dans le sens le plus favorable, *benigniori sensu*.

Bibliographie

— *L'Almanach de Notre-Dame. 1905.*

Cet Almanach de 70 pages contient beaucoup de gravures, beaucoup d'articles intéressants et édifiants, et fait aussi sa part à l'amusement : *Utile dulci*.

— *Les Mauvaises Herbes dans la province de Québec, et différents moyens de les détruire.* Québec. 1904.

C'est le département de l'Agriculture qui a publié cette brochure. Cela indique aussitôt qu'il ne s'agit pas ici des défauts divers, qui sont les « mauvaises herbes » du domaine ascétique, mais de ces plantes nuisibles qui « causent pour des millions de piastres de dommages en cette province. » Toutes ces mauvaises herbes sont décrites les unes après les autres, et représentées en des gravures qui les font à l'instant reconnaître. Cet ouvrage, rédigé par M. O.-E. Dalaire, l'habile et populaire conférencier agricole, lui a coûté énormément de travail, mais aussi il vaut ce qu'il a coûté, et rendra des services inappréciables aux cultivateurs assez avisés pour le consulter et en tirer profit.

— LE DISCOURS DE JÉSUS SUR LA MONTAGNE, traduction et commentaire par Mgr LACROIX, évêque de Tarentaise. Brochure in-8° de 35 pages, 0 fr. 50. (P. Lethielleux, éditeur, 22, rue Cassette, Paris, VI^e.)

Cette brochure comprend deux parties distinctes : 1° Une lettre pastorale sur la *Lecture de l'Évangile* ; 2° La traduction et l'explication du *Sermon sur la Montagne*. La lettre pastorale qui, par certains côtés, rappelle le fameux mandement du Cardinal Capelatro sur la diffusion de l'Évangile, a valu à Mgr Lacroix une particulière bénédiction de Pie X et une lettre élogieuse du Cardinal Secrétaire d'Etat. On y goûtera surtout le tableau plein de couleur et de vie que fait l'auteur de la première prédication du Saint-Père devant le peuple de Rome. Au jugement d'un lettré, ce morceau a sa place indiquée dans les anthologies catholiques. — Les notes qui accompagnent la traduction des chapitres v, vi et vii de S. Mathieu sont dépourvues de toute prétention scientifique. Mgr Lacroix n'a pas voulu faire œuvre d'exégèse, mais plutôt œuvre d'apostolat. Il s'est donc borné à emprunter aux commentaires les plus autorisés les remarques les plus propres à bien faire comprendre le texte sacré et à provoquer dans les âmes de salutaires réflexions.

Cette brochure, dont Mgr Lacroix a fait remettre un exemplaire à chacune des familles de son diocèse, fera certainement du bien ailleurs qu'en Savoie. Elle sera accueillie avec faveur surtout dans le monde des avocats, des médecins et des professeurs où, en religion, comme en toute chose, on aime un langage clair, sobre et précis.

D.

— LE PATER, ou Instructions sur l'Oraison dominicale, par l'abbé Daynard, vicaire à Saint-Mandé. — Un volume in-12, 2 fr. 50. (P. Lethielleux, éditeur, 22, rue Cassette, Paris (VI^e).

Un éminent religieux, dont l'érudition égale la modeste, après avoir lu attentivement l'ouvrage de Monsieur l'abbé Daynard, en a rendu compte dans les termes suivants :

« Ce gracieux volume, tout nouvellement édité par la Librairie Lethielleux, renferme les douze instructions que Monsieur l'abbé Daynard a consacrées à l'explication du *Pater*. — Son auditoire, charmé, édifié, profondément reconnaissant, a voulu absolument les posséder imprimées : les voilà enfin parues, et l'accueil favorable qu'elles reçoivent prouve, une fois de plus, qu'on peut intéresser un auditoire et des lecteurs, sans sortir des enseignements à la fois si profonds et si simples de l'Évangile. »

Nous le croyons volontiers. Ces douze instructions, outre qu'elles sont pieuses et substantielles, se recommandent encore par l'utilité pratique des matières traitées : elles foment un ensemble capable d'alimenter la piété des fidèles, en leur rappelant avec une onction toute sacerdotale les plus importantes vérités de la religion.

* Tout en s'efforçant de *moderniser* la forme, Monsieur l'abbé Daynard — nous l'en félicitons, — se montre fidèle disciple de la bonne école traditionnelle, qui redoute les nouveautés de doctrine, et se met volontiers à l'école de saint Augustin et de saint Thomas. En résumé, excellent ouvrage, dont nous ne saurions trop recommander la lecture aux personnes pieuses et à tous ceux qui veulent se bien pénétrer des divins enseignements du *Pater*. V.

— Nous venons de recevoir le Calendrier de la Puissance du Canada publié par La Compagnie J.-B. Rolland & Fils, de Montréal. Il contient la liste des noms des curés et vicaires de toutes les paroisses de la Puissance du Canada. Il a sa place réservée dans toutes les familles canadiennes-françaises.

Ce calendrier est en vente chez les libraires au prix de cinq sous l'exemplaire.

S. S. Pie X

A la veille de partir pour Rome, après la mort de S. S. Léon XIII, de glorieuse mémoire, le cardinal Sarto eut l'occasion de voir le rédacteur d'un journal auquel nous empruntons ce bref dialogue :

— Je vous suis reconnaissant, Eminence, de m'avoir accordé l'honneur de vous saluer à la veille de votre départ pour Rome, où peut-être un grand événement vous attend, lui dis-je, après avoir bien gravé sa physionomie dans ma mémoire.

— Non, non ! Et le cardinal accentua cette négation, plutôt qu'il ne la prononça. L'expression de son regard était pensive et grave. Il ajouta :

— Je me sens déjà oppressé et bouleversé à la pensée du vote !